



Procès-verbal de la séance du CC du 3 novembre 2016 à la grande salle, 20h15

Présidence : M. Alfred Roth

Secrétaire : M. Didier Bérard

1. Appel

Acceptation de l'ordre du jour

Acceptation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2016

Le président ouvre la séance et salue les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité, ainsi que Mlle I. Fogoz, secrétaire municipale. M. le Municipal Michelet est excusé. La presse est représentée par Mme Oriane Bingelli pour le Régional.

Se sont excusés : Mmes les députées Josée Martin et Lena Lio, MM. les députés Guy-Philippe Bolay, Jacques Haldy, Philippe Modoux et Marc Oran, ainsi que M. Jean-Philippe Chaubert, président du Conseil communal de Paudex.

Le secrétaire fait l'appel. Avec 41 membres présents, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Personnes excusées : Mmes S. Brändle, C. Bugnon, S. Gillard, C. Gygi, V. Rodondi, A. Zoia et MM. M. Belardinelli, G. de Pierri, C. Devalte, M. Dupertuis, C. Kalogeropoulos, P. Latorre, J.-M. Mayor, E. Monsutti, C. Stutz, A. Trumic.

Personnes absentes : MM. O. Abetel et C. Rasch.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le président met en discussion le PV de la séance du 29 septembre 2016. Il ne soulève aucune question. Le PV est accepté avec 3 abstentions.

Remerciements au secrétaire pour la rédaction de ce PV.

2. Communication du Bureau du Conseil

Le président indique que M. D. Bérard, secrétaire, a représenté le Bureau lors de l'Assemblée générale de Lausanne Région le 13 octobre 2016 dans cette même salle.

Comme annoncé, M. le Préfet Daniel Flotron nous a rendu visite le 24 octobre 2016. Concernant le Bureau, tout s'est bien déroulé ; il a trouvé les documents en ordre et a remercié le président pour le travail effectué.

Conformément à l'art. 21 du règlement du Conseil communal, le président informe que le passage des archives de M. Mayor, ancien secrétaire, à son successeur a été effectué dans les temps et qu'elles sont à jour.

3. Communication de la Municipalité

Le président passe la parole au Syndic, puis aux membres de la Municipalité.

Pour les communications, se référer au document disponible sur le site Internet.

4. Communications de la Commission consultative d'urbanisme (CCU) Communications de la Commission consultative des affaires régionales (CCAR)

La CCU indique que la Municipalité a invité le 4 octobre dernier la Commission pour une discussion sur le programme de la législature.

Pour la CCAR, M. Bartolacelli revient sur deux assemblées qui se sont déroulées le mois dernier.

La conférence d'agglomération du projet Lausanne-Morges (PALM), 3^e génération, s'est tenue le 6 octobre 2016 à Morges. Deux Conseillères d'état et différents orateurs ont présenté les trois objectifs majeurs du PALM 2016. Un film de représentation du PALM a été réalisé par un jeune habitant de l'agglomération.

L'assemblée générale ordinaire de Lausanne Région s'est tenue à Belmont le 13 octobre. Au niveau administratif, le budget 2017 a été accepté à l'unanimité et notre syndic, M. Gustave Muheim, a été réélu à l'unanimité comme président de Lausanne Région.

A l'issue de cette assemblée, M. Ian Logan, directeur général des JOJ2020 a présenté « les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 ».

5. Préavis municipal N° 10/2016 « Parcelle privée 156 : travaux de remise en état suite à glissements de terrain »

Commission technique : M. M. Belardinelli, M. M. Gamboni, M. A. Trumic

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, président, Mmes C. Juillerat et C. Touati de Jonge, MM. M. Henchoz et J.-C. Favre

Le président donne la parole pour la Commission technique à M. M. Gamboni, puis pour la Commission des finances à Mme C. Touati de Jonge, pour la lecture des rapports.

Le président ouvre la discussion sur le préavis. Ce dernier ne soulève aucune question.

Le président lit les conclusions et passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

6. Préavis municipal N° 11/2016 « Arrêté d'imposition pour l'année 2017 »

Commission des finances : M. J.-P. Bolay, président, Mmes C. Juillerat et C. Touati de Jonge, MM. M. Henchoz et J.-C. Favre

Le président donne la parole à M. J.-P. Bolay pour la lecture du rapport.

Le président ouvre la discussion sur le préavis. Ce dernier ne soulève aucune question.

Le président lit les conclusions et passe au vote. Le préavis est accepté avec une abstention.

7. Divers et propositions individuelles

M. Bolay a une question pour Mme la Municipale Greiner-Meylan. Dans les communications de la dernière séance, il avait été indiqué que des ralentisseurs seraient installés sur la route du Burennoz pour une phase de tests, afin de mesurer le bien-fondé d'une Zone 30. Il souhaite savoir ce qui est mesuré et comment.

M. le syndic répond, en tant que remplaçant du municipal des travaux. Il rappelle l'historique des demandes faites à l'Etat pour réduire la vitesse. Dans le cadre des travaux pour la RC773, la descente du Burennoz est également concernée. Des comptages sont effectués par des outils visibles et des appareils non-visibles. Le but est de voir le comportement des automobilistes avec ou sans les coussins berlinois. L'objectif n'est pas seulement de ralentir le trafic, mais également de diminuer le bruit du trafic. L'Etat effectue ces tests et fera un rapport en début d'année prochaine.

La dernière séance de l'année du Conseil se tiendra le 8 décembre à 18h15, suivie d'un apéritif et du repas de fin d'année. Ce sera l'occasion d'accueillir les jeunes qui ont obtenu la majorité cette année et les personnes naturalisées dans l'année.

Il est 21h05 lorsque le président clôt la séance du 3 novembre 2016.

Pour le Bureau du Conseil communal

le président



Alfred Roth



le secrétaire



Didier Bérard

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers communaux
- Aux membres de la Municipalité
- A la préfecture